

PREPARATION AU CERTIFICAT

« SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

(Référence module : MISST21)

OBJECTIFS DE LA FORMATION : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'intervenir pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise et de mettre en application ses compétences de prévention afin de contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel ; il doit être capable de se protéger, de protéger autrui, d'alerter et de porter secours.

PUBLIC : Travailler en tant qu'assistant maternel

PRE-REQUIS : Aucun

DUREE : 14 heures soit 2 journées de formation (9h - 12h-30 / 13h30 - 17 h)

DATES : A fixer en fonction de vos disponibilités

LIEU de FORMATION : Lycée Jean Monnet - 304 Bd de la Bardière - 69590 St Symphorien sur Coise ou dans une salle externalisée

MOYENS D'ENCADREMENT : Monitrice SST habilitée par l'INRS

METHODES PEDAGOGIQUES : Alternance d'apports théoriques et pratiques, mises en situation, retour sur expérience ...

PROGRAMME:

- Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail : les accidents du travail, intérêts de la prévention en fonction des dangers inhérents à la profession ;
- Rechercher les dangers persistants pour protéger : comprendre le mécanisme accident, reconnaître les dangers persistants, supprimer ou isoler le danger ;
- Apprendre à repérer les dangers dans une situation de travail et réfléchir comment les supprimer ou faire supprimer ;
- De protéger à prévenir : repérer les dangers dans une situation de travail et les supprimer ou les faire supprimer dans la limite de son champ de compétences et en respectant les procédures spécifiques à l'entreprise ;
- Examiner la victime ;
- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise pour ... ;
- ... Informer son responsable hiérarchique ou les personnes chargées de prévention de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) ;
- Secourir ;
- Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés.

EVALUATION DES ACQUIS :

Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS et transcrits dans une grille de certification individuelle. A l'issue de l'évaluation certificative, un certificat de SST valable 24 mois sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable (présence indispensable sur l'intégralité de la formation). L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085) sera remis aux participants. Pour que le certificat reste valide, le titulaire doit suivre périodiquement une session de 7 heures de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

COÛT DE LA FORMATION : Prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences